

CONSEIL MUNICIPAL

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu en Mairie le
Le MARDI 15 octobre 2019 à 20 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- 1 Décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2019 ;
- 2 Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité ;
- 3 Modification de tarifs communaux ;
- 4 Convention de prestations de services informatiques entre la commune de Châtel-Saint-Germain et Metz Métropole ;
- 5 Convention sur le balisage d'itinéraires de promenade entre le Club Vosgien et la commune de Châtel-Saint-Germain ;
- 6 Délégations consenties au Maire ;
- 7 Divers – informations.

Le Maire,

Robert MARCHAL